

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique UNITECH  
**De :** François Griot <francois.griot@gmail.com>  
**Date :** 20/12/2019 00:30  
**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Madame la Préfète  
Monsieur le Président de la Commission d'enquête  
Mesdames / Messieurs les Commissaires Enquêteurs

Je vous adresse par la présente ma contribution à l'enquête publique UNITECH.

Nous sommes assez stupéfaits qu'un projet industriel puisse être envisagé avec le plus grand sérieux au cœur d'une petite agglomération de presque 5000 habitants (regroupant les actuelles communes quasi contiguës de Joinville / Rupt / Vecqueville / Suzannecourt / Thonnance). A envisager que ce projet soit vertueux (ce sur quoi on reviendra juste après) et accepté par tous, la place ne manque pourtant pas dans nos contrées qu'on dit désertifiées. Il paraît donc assez étrange de s'évertuer à vouloir absolument l'installer à quelques dizaine de mètres des premières maisons de la zone pavillonnaire de Suzannecourt. Et comment ne pas être interloqué quand on met en relation d'une part la démarche de cohérence (certes alambiquée) du PLUI et d'autre part la réalité très crue de ce projet qui relève plus du développement anarchique d'un pays sous-développé que de l'aménagement mené avec bon sens (c'est la mise en place délibérée au cœur d'un bassin de vie d'une unité qui va logiquement générer bruit, circulation, risques industriels divers).

On peut par ailleurs se demander non sans suspicion en quoi notre territoire, pourtant "loin de tout" et en déclin, semble soudain si attractif pour le projet de création d'emploi porté par UNITECH (le projet DERICHEBOURG à Gudmont-Villiers suscitait la même défiance il y a quelques années). Sans lien aucun avec le territoire, ce projet de l'industrie nucléaire ne semble motivé que par un phénomène de simple opportunité, à savoir la présence à proximité d'un fort ancrage d'autres acteurs du même secteur. On assiste ainsi à l'installation progressive d'une mono-industrie, phénomène qui s'alimente de lui même, mais dont on connaît pourtant les risques (en ce qui nous concerne ici, on citera le destin funeste de la métallurgie). D'autres régions de France, mieux pourvus en infrastructures, plus dynamiques et attractives, ne seraient-elles pas mieux à même d'accueillir dans de bonnes conditions une industrie de ce type ? Le phénomène de nucléarisation de ce territoire, motivé à l'échelon national, vient ici à l'encontre de la politique menée localement par le Conseil Départemental et concernant l'attractivité (étant entendu que l'industrie nucléaire n'est pas, et sera de moins en moins, pourvoyeuse d'une image flatteuse).

Enfin, sans se fourvoyer dans trop de détails techniques suffisamment complexes pour qu'un expert puisse affirmer le contraire de ce qu'un autre aura démontré, on s'étonne qu'un projet impactant les ressources en eau du département (qu'on dit être le "château d'eau de la France") puisse se faire sans même que ne soit évoqué le simple principe de précaution. Sur les rives de la plus longue rivière de France, un des principaux affluents de la Seine, qui plus est en tête de bassin, la moindre défaillance engendrera des conséquences en cascade. Les contrôles prônés par certains n'y feront rien : au moment du constat du problème, il est déjà trop tard. On pourrait même dire que nos concitoyens qui vivent plus en aval sont bien plus exposés au risque industriel que nous le sommes. Les nombreuses délibérations des communes du département voisin (la Marne) témoignent de leur prise de conscience.

Pour résumer notre position :

- proximité trop grande entre industrie et lieu de vie
- incohérence et distorsion dans les politiques de développement menées par les collectivités à différents échelons de la République
- suspicion quand aux réelles motivations de l'entreprise et de son secteur d'activité
- principe de précaution quant à l'eau

sont les 4 arguments principaux qui nous font nous opposer au projet d'installation de l'usine UNITECH.

Merci de nous adresser un accusé de réception de notre contribution.

Vous en souhaitant bonne réception

Veuillez agréer nos respectueuses salutations.

--

François GRIOT  
4, rue des Marmouzets  
52300 JOINVILLE